



Assemblée générale Samedi 25 septembre à 17h30

Après le formidable été 2021 aux couleurs des 400 coups, nous sommes heureux de vous convier à la prochaine assemblée générale annuelle de notre Société. Elle se tiendra samedi 25 septembre, à 17h30, salle du Lot (route de la plage).

Pour pouvoir y participer et voter, il vous faudra être à jour de votre cotisation (vous pourrez le faire sur place).

Nous vous rappelons que le passe sanitaire sera demandé.

Si vous ne pouvez être présent, vous pouvez remplir la **procuration** ci-joint, et nous la retourner par poste (Société des amis de Clairac, c/o Michel Lajoie, 7 place Serres, 47320 Clairac).

Ordre du jour

- Présentation et approbation du **rapport moral** et du **rapport financier 2020**,
- Conformément aux statuts, **renouvellement de 3 membres du CA** : Florence Lung, Clair Morizet, Odile Tramond remettent leur mandat en jeu,
- Proposition de **nouveaux membres** pour le CA,
- Les **projets 2022**, et notamment la publication de l'étude de Laurent Guillemot sur les 107 poilus morts pour la France dont les noms figurent sur le monument aux morts d'Eugène Delpech, dont le centenaire sera célébré en 2022,
- Des nouvelles du prochain **colloque** organisé avec la ville de Clairac, la Société académique d'Agen et les Archives départementales : "Clairac au XVIII^e siècle",
- **Divers** ; questions - réponses.

Si la météo nous le permet, nous ferons suivre cette rencontre d'un pot amical dans la cour de la salle du Lot.



Le saviez-vous ?

L'actuelle salle du Lot, ou salle du Loto, où se tient notre AG, est aujourd'hui propriété de la commune, après avoir abrité pendant plusieurs années les activités de la Forêt magique, en lien avec l'abbaye des Automates.

Auparavant, il s'agissait de l'entrepôt du minotier de Clairac, Ladougne, construit par Durand Frères, entrepreneurs à Clairac. Ces derniers avaient également édifié, à mi-chemin entre le moulin et cet entrepôt, le "chalet", résidence des Ladougne qui passa par héritage aux Coiquaud, pharmaciens à Clairac au milieu du XX^e siècle...



CLAIRAC
Samedi 4 Septembre 2021
de 10h à 17h
au Jardin Public
Venez rencontrer
les associations Clairacaises
**Restauration sur place et
buvette**
Pass sanitaire pour les + 18 ans et
masque obligatoire
Par temps de pluie repli au gymnase.

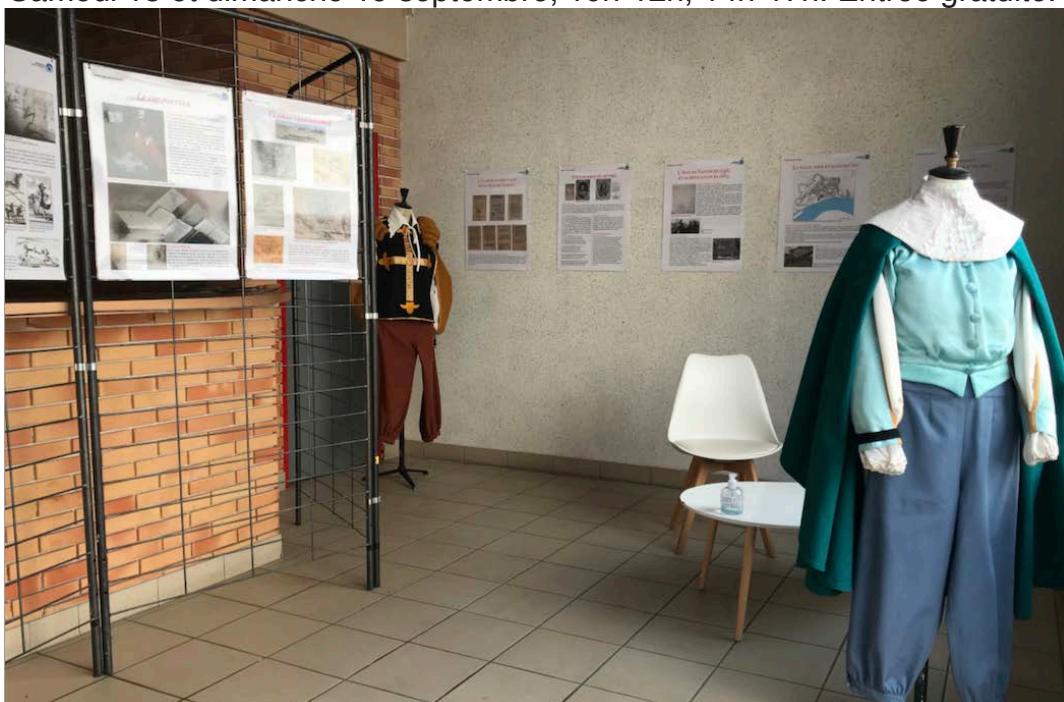
Retrouvez ou découvrez les associations clairacaises !

Samedi 4 septembre, la ville de Clairac invite toutes les associations à se retrouver pour une journée de découverte au Jardin public. La Société des amis de Clairac y disposera d'un stand, de 10h à 17h. Notre exposition **Construire à Clairac** sera exceptionnellement présentée. L'occasion de nous retrouver et d'échanger.

Journées européennes du patrimoine

Si vous ne l'avez pas vue, profitez des Journées européennes du patrimoine pour visiter notre exposition **Clairac aux 400 coups !** dans la galerie éphémère du 18 rue Gambetta, qui est prolongée à cette occasion. À travers des panneaux documentaires, vous saurez tout sur le siège de Clairac en 1621, replacé dans le contexte de la ville au XVII^e siècle et de la Réforme.

Samedi 18 et dimanche 19 septembre, 10h-12h, 14h-17h. Entrée gratuite.



Égalemeⁿt au programme...

• L'exposition **L'Odyssee du pruneau** (conçue par les Archives départementales de Lot-&Garonne) sera ouverte dimanche 19, de 14h à 18h.



• **Église Saint-Pierre-ès-Liens** - ouverture exceptionnelle : Samedi 18, de 14h à 17h, Dimanche 19, de 14h à 18h ; à cette occasion, animation sur le grand orgue, classé monument historique (Jules Magen facteur. 1846).

• **Grand temple** - ouverture exceptionnelle : Samedi 18 septembre, de 15h à 17h30.

Dans le cadre de **L'Odyssee du pruneau**, Jean-Michel Delmas, commissaire de l'exposition, donnera une **conférence** samedi 18 à 17h30, salle paroissiale protestante. Une dégustation suivra.

Une nouvelle page sur le site internet : Les médaillés de la Résistance, natifs de Clairac



Grâce aux dossiers transmis par l'Ordre de la Libération, nous avons pu enrichir notre site de la biographie des **12 Clairacais titulaires de la médaille de la Résistance française**, instituée à Londres, par le général de Gaulle, le 9 février 1943. Son objet est de « reconnaître les actes remarquables de foi et de courage qui, en France, dans l'Empire et à l'étranger, auront contribué à la résistance du peuple français contre l'ennemi et contre ses complices depuis le 18 juin 1940. »

Si vous disposez du portrait de l'un de ces valeureux, merci de nous la transmettre pour enrichir le site.



Assemblée générale, samedi 25 septembre 2021, 17h30

Salle du Lot – route de la Plage

47320 Clairac

Je soussigné(e), adhérent(e) à jour de ma cotisation,

NOM :

Prénom :

donne procuration à :

NOM :

Prénom :

pour me représenter lors de l'assemblée générale, le samedi 25 septembre 2021.

Fait à, le :

Signature :

Ce pouvoir est à confier à votre représentant, ou à retourner par mail à contact@amisdeclairac.com

ou par poste : Société des amis de Clairac. c/o M. Lajoie – 7, place Serres– 47320 Clairac